

De Farel à Saint François de Sales : du vrai usage de la croix

Autor(en): **Baroni, Victor**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 77

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE FAREL A SAINT FRANÇOIS DE SALES

DU VRAI USAGE DE LA CROIX

Guillaume Farel et François de Sales ! Il n'est peut-être pas d'hommes qui aient joué des rôles plus décisifs dans l'histoire des populations riveraines du Léman. Il est vrai que la lutte religieuse dont ils furent au seizième siècle les champions opposés, se doublait d'un conflit politique. Derrière Farel il y avait MM. de Berne et derrière François de Sales le duc de Savoie ; les souverains imposèrent leur religion dans les contrées où s'établit en fin de compte leur hégémonie. Mais leur rôle politique, si considérable qu'il ait pu être, ne doit pas nous faire méconnaître l'importance des hommes de pensée et de foi qui, appuyés sur le bras séculier, donnèrent l'orientation spirituelle, l'inspiration profonde, les principes fondamentaux qui décident finalement du sort des peuples comme des individus. Sur la rive droite du lac, le réformateur ; sur la rive gauche, le protagoniste de la Contre-Réformation. Deux grandes personnalités aux fortes convictions, deux apôtres, qui apparaissent dans leur siècle héroïque comme des adversaires irréductibles. Les doctrines qu'ils défendaient sont encore en lutte aujourd'hui parmi nous ; mais leurs contours sont moins nettement accusés et leur choc moins violent qu'autrefois ; aussi me paraît-il instructif de les étudier sous leur forme primitive qui fait mieux saillir leurs différences et qui permet de mieux comprendre leur valeur respective. Comparez les populations du Chablais et de la Haute-Savoie avec celles de la Suisse romande, observez leur physionomie morale, et vous comprendrez qu'il vaut la peine de considérer attentivement les doctrines de ceux qui furent leurs ber-

gers et leurs chefs à l'heure où leurs destinées bifurquèrent. Rien de plus captivant d'ailleurs que l'histoire religieuse de notre pays dans ce seizième siècle où s'élaborait un monde nouveau (1).

Entre réformés et catholiques, les sujets de discussion étaient nombreux, mais la lutte fut à certains moments particulièrement vive autour de l'emblème de la croix. Farel et François de Sales publièrent chacun sur l'usage de la croix un important ouvrage, à quarante ans d'intervalle. Ce fut le dernier effort littéraire du vieux réformateur ; ce fut le premier livre du jeune défenseur de l'Eglise romaine.

Voyons d'abord les circonstances historiques dans lesquelles parurent ces deux documents de la foi réformée et de la doctrine catholique. Dans son savant ouvrage sur *Moudon sous le régime savoyard* (2), M. Charles Gilliard raconte que, dans les années 1525 à 1535, l'ancienne capitale du Pays de Vaud se défendit vigoureusement d'abord, puis de plus en plus mollement contre l'envahissement des idées nouvelles. Le bailli se vantait auprès de son maître le duc de Savoie de soumettre tous les jours quelque luthérien au supplice de l'estrapade. Quand les Moudonnois apprirent que Farel, l'intrépide prédicant, s'était avancé jusqu'à Payerne, ils tremblèrent. La première fois qu'il est question de lui dans les registres du Conseil, on l'appelle « le misérable Farel » (*malus Farellus*). Plusieurs démarches furent faites auprès des voisins de la Basse-Broye dans le but d'enrayer le fléau menaçant. En avril 1532, en particulier, des délégués du Conseil se rendirent à Payerne au sujet de deux réformés qui avaient été incarcérés pour avoir abattu une croix. « Il n'est pas interdit de penser », écrit M. Gilliard, « que les députés de Moudon avaient pour mission de demander qu'ils fussent punis. » D'autre part, les Bernois intervinrent énergiquement en faveur des deux délinquants : « Vous prions », disaient-ils, « les vouloir lâcher, en ce

(1) Les péripéties en sont racontées avec une parfaite objectivité et une prodigieuse richesse d'information, pour le Pays de Vaud, dans cette œuvre monumentale de Henri Vuilleumier : *Histoire de l'Eglise réformée du Pays de Vaud sous le régime bernois*, dont la publication actuelle fait tant d'honneur à l'Université de Lausanne. Nous nous servons dans cette étude du tome premier : *L'âge de la Réforme*, et du premier chapitre du tome II : *La réaction ultramontaine* (Lausanne 1927, 1928). — (2) Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Seconde série, t. XIV : *Moudon sous le régime savoyard*, par † Bernard DE CÉRENVILLE et Charles GILLIARD, Lausanne 1929 ; p. 557 à 572.

nous ferez plaisir »⁽¹⁾. Le cas de ces deux Payernois n'avait rien d'exceptionnel. Partout les réformés s'en prenaient aux croix qui étaient pour eux des symboles de l'ancienne foi. « On raconte que lorsque la Réformation fut introduite à Gryon, une croix que l'on allait abattre fut portée de nuit par une vieille femme à Saint-Maurice où on la conserverait encore. »⁽²⁾ Quand Farel, protégé par ceux de Berne, vint prêcher dans le bailliage de Grandson, des moines dissimulèrent sous leur froc des armes, prêts à défendre leur grand crucifix qu'ils croyaient menacé ; ils furent condamnés par Berne à quinze jours de prison pour port d'armes illicite. Les craintes des moines n'étaient d'ailleurs que trop justifiées : quelques semaines plus tard, toutes les images saintes à Grandson tombaient sous les coups des réformés, et ce fut au tour de Farel d'être incarcéré par les députés de Fribourg. A Lausanne, au lendemain de la célèbre Dispute de 1536, les réformés, sans attendre les ordres de Berne, envahirent la cathédrale et, malgré la résistance des chanoines, ils renversèrent le grand crucifix. Ainsi, avant les édits de Réformation qui abolissaient la messe, avant même l'annexion du Pays de Vaud par les Bernois, un souffle d'orage avait passé abattant les croix. Ce souffle d'orage n'était autre que l'esprit de Farel. Voyez : il prêche l'Évangile dans la Collégiale à Neuchâtel, et aussitôt après la foule brandit haches et marteaux. A Genève, le peuple le porte à Saint-Pierre pour qu'il s'y fasse entendre, et tandis qu'ensuite il comparait devant le Conseil pour cet acte illicite, les Genevois saccagent leur église⁽³⁾.

Que disait donc Farel dans ses prêches enflammés ? Le réformateur déclarait que les croix, dressées partout, étaient devenues des objets de scandale et d'idolâtrie, qui détournaient le peuple de la véritable religion. Il aimait à rappeler le souvenir du premier pèlerinage qu'il avait fait, tout enfant, avec ses braves et crédules parents, dans les environs de Gap en Dauphiné. On l'avait conduit au pied d'une croix dont on disait qu'elle était faite avec le bois de la croix même de

(1) HERMINJARD, *Correspondance des réformateurs*, II, 416. — (2) VUILLEUMIER, I, 51. Pour les faits qui suivent, voir p. 68, 185. — (3) Avant 1930, aucun ouvrage important sur Farel n'avait paru depuis la publication de la *Vie de Guillaume Farel* par F. BEVAN, Lausanne 1885. Ce gros ouvrage de 398 pages ne répond pas à ce que nous attendons aujourd'hui d'un historien. — Nous devons signaler aussi l'ouvrage de L. JUNOD, *Farel, réformateur de la Suisse romande*, Neuchâtel et Paris 1865, dont une 2^e édition abrégée, *Guillaume Farel*, a paru en 1872, et une excellente étude (thèse de licence) de Henri HEYER, *Guillaume Farel. Essai sur le développement de ses idées théologiques*, Genève 1872.

Jésus. Les prêtres affirmaient qu'elle avait la propriété de rendre la vue aux aveugles, d'apaiser les tempêtes, de chasser les démons, d'accomplir toutes sortes de miracles. Le petit Guillaume Farel fut témoin d'une résurrection d'enfant et d'une guérison d'aveugle. Ces prodiges, qui l'émerveillaient, devaient un jour lui apparaître comme de scandaleuses supercheries dont les prêtres abusaient le peuple ignorant pour lui soutirer son argent. « Mon père et ma mère croyaient tout », dit-il. « Nous y entendions tous autant que de pauvres bêtes. » Quand plus tard à Paris il faisait ses humanités, avec un cœur plus papal que le pape lui-même, selon son expression ⁽¹⁾, il embrassa une autre croix faite elle aussi avec le bois de la véritable croix. Il en vit d'autres encore dont on disait même merveille. « Je ne pense pas », écrit-il, « qu'il y ait un seul des bois que j'ai vus, qu'on dit être de la croix, qui ressemble à l'autre et qui soit d'une même espèce de bois. » Il en vint à comprendre que ces reliques qu'il avait adorées dans son enfance et sa jeunesse avec tant de ferveur, n'étaient que mensonge et révoltante exploitation de la crédulité populaire. Fort d'une expérience toute spirituelle de la communion avec Dieu, riche du trésor de l'Évangile, il devint un farouche adversaire de tout ce qui, dans l'Église romaine, lui paraissait contraire à la religion en esprit et en vérité, de tout ce qui était, selon lui, idolâtrie, magie, paganisme en un mot. Le sujet de la fausse et de la vraie vénération de la croix lui tenait tant à cœur, que, malgré sa répugnance à écrire, cet orateur, toujours fougueux quoique septuagénaire, mieux fait pour les assemblées houleuses que pour les travaux littéraires, composa son important ouvrage intitulé *Du vray usage de la Croix de Jésus-Christ, et de l'abus et de l'idolâtrie commise autour d'icelle : et de l'autorité de la parole de Dieu, et des traditions humaines*. Ce livre de combat, précédé d'une éloquente préface de Viret « touchant les empêchements que l'idolâtrie baille au salut des hommes », fut écrit à Neuchâtel et parut à Genève en 1560 ⁽²⁾. Le violent pionnier de la Réforme en Suisse romande, ce petit homme nerveux qui, lorsqu'il parlait, semblait n'avoir point de blanc dans les yeux et un diable dans

(1) « Pour vrai la papauté n'était et n'est tant papale que mon cœur l'a été. » *Epistre à tous seigneurs et peuples*. Dans le volume *Du vray usage de la croix*, p. 164.

— (2) Il fut réédité à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Farel, par les soins de Félix Bovet, en un fort beau volume, sous ce titre : *Du vray usage de la Croix de Jésus-Christ, par Guillaume Farel, suivi de divers écrits du même auteur*. Genève 1865. C'est cette édition que nous citons. On trouve à la p. 147 s. le récit du pèlerinage à Gap, que nous venons de rapporter.

chacun des poils de sa barbe, Farel écrit comme il parle, sans aucun souci d'élégance ni de prudence humaine, avec fougue et de grands éclats d'indignation. De Rome, il dit : « Cette tant puante paillarde de Babylone, mère de toute confusion » (1); et du pape : « Il est semé de croix jusqu'à sa pantoufle, (et cependant) peut-il être un diable plus vivant qu'il est ? » (2) Pour défendre l'honneur de Dieu, Farel, on le voit, ne craint pas d'être parfois vulgaire, mais de cette vulgarité robuste et saine qui est celle de son siècle ; ne l'oublions pas, il est contemporain de Rabelais. Dire de cet ouvrage : « Il n'est qu'une charge furieuse contre le culte des saints » (3), c'est commettre une injustice ; c'est oublier que Farel fut souvent roué de coups pour la cause qu'il défendait et qu'il eut plus d'une fois ses vêtements en lambeaux et la figure en sang, c'est méconnaître tout ce qu'il y avait en lui de juste passion pour la vérité et de profond attachement au pur Evangile.

Laissons un instant Farel, le renverseur de croix en Suisse romande, et voyons ce qui se passait vers la même époque sur l'autre rive du Léman (4). Le Chablais avait été conquis par les Bernois en 1536 en même temps que le Pays de Vaud. L'occupation bernoise dura vingt-huit ans. Farel vint. Les croix tombèrent. Le pays fut divisé en paroisses et des pasteurs y furent installés. Fabri, le grand ami de Farel, devint pasteur à Thonon. La Réforme prit solidement pied. En 1564, le duc Emmanuel-Philibert, renonçant définitivement à ses droits sur le Pays de Vaud, rentra en possession du bailliage de Thonon,

(1) *Du vray usage...*, p. 158. — (2) *Ibid.*, p. 75. — (3) Virgile ROSSEL, *Histoire littéraire de la Suisse romande* I, 84. — (4) Sur les événements qui suivent, voir VUILLEUMIER, I, 141, 193, 300, 305 ; II, 25 s. Voir aussi : *François de Sales et les protestants*, par Alexandre GUILLOT, Genève 1873 (travail bien rédigé, mais trop sévère pour le missionnaire catholique) ; une étude rigoureusement scientifique de N. WEISS, *A propos du troisième centenaire de la mort de François de Sales*, Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français, 1923, t. 72 ; les diverses biographies catholiques signalées déjà dans nos études parues dans cette Revue, nos 67 et 68, avril-sept. 1928. Il faut y ajouter celle qui vient de paraître dans la collection « Les grands cœurs » : *Saint François de Sales*, par Mgr JULIEN, évêque d'Arras, membre de l'Institut, Paris 1929. C'est là un ouvrage d'édification, dédié à des prêtres, où les faits historiques sont trop souvent pliés au gré du narrateur. Pour notre part, nous recourons de préférence et le plus possible aux *Lettres* de François de Sales, qui nous paraissent être la source la plus sûre, la plus incontestable. La correspondance de cette période de sa vie se trouve dans les t. XI et XII des *Œuvres complètes* (édition d'Annecy).

à la condition qu'il y laisserait subsister la religion réformée. Il tint parole. Mais son fils Charles-Emmanuel, qui lui succéda en 1580, ne se considéra pas comme lié par cette promesse. Comme il craignait toutefois de mécontenter les Bernois, il espéra d'abord qu'il pourrait ramener le Chablais à la foi romaine par la simple persuasion. Pour cette œuvre missionnaire il fallait un homme qualifié, capable de tenir tête aux ministres. François de Sales se présenta en 1594. Il avait toutes les qualités requises. Jeune prêtre de vingt-sept ans, de noble famille savoisienne, élevé dans un collège de Jésuites à Paris et docteur en droit de l'université de Padoue, il était dévoré de zèle pour la cause catholique. Sa première impression à son arrivée au Chablais se résume dans ce mot d'une lettre adressée au pape : « Plus, absolument plus de croix ! »⁽¹⁾ Comment se fit-il qu'après quelques années, on vit partout « se dresser l'arbre précieux et resplendissant de la Croix vivifiante »⁽²⁾ ? Il faut le dire nettement, ce ne fut pas le résultat de sa parole convaincue ni de son zèle infatigable. Il ne trouva pas dans les consciences cet écho puissant que Farel avait trouvé presque partout sur son chemin ; il ne souleva pas de ces grands mouvements populaires comme Farel en provoquait aussitôt qu'il paraissait. Non, François de Sales compare la province où il peine à un paralytique qu'il ne peut faire se mouvoir. Après plus de deux ans d'activité, sauf deux ou trois conversions dont on fit grand bruit, il avoue son échec⁽³⁾. Il reconnaît qu'il n'a semé que sur des épines et entre des pierres. S'adressant alors au duc, il lui dit : « Votre Altesse, selon sa piété, ne permettra point que tous ces efforts soient en vain »⁽⁴⁾. Si on ne donne des ordres, il sera « la fable de ses ennemis »⁽⁵⁾. « Je demanderai la permission », dit-il, « d'abandonner cette entreprise à d'autres plus capables que moi. » C'était recourir à la raison du plus fort. Sur les instances de François lui-même, le duc Charles-Emmanuel prit un certain nombre de mesures coercitives⁽⁶⁾ qui rendirent la vie de plus en plus difficile aux réformés, et finalement il vint en personne à Thonon pour frapper le coup décisif : il somma ses sujets de se prononcer pour

(1) *Œuvres*, XII, 232. — (2) *Ibid.*, p. 235. — (3) « Certes, outre la recouverte de M. d'Avully et de l'avocat Poncet, dit-il, ce n'est pas trop grand cas des autres ; mais je prie Dieu qu'il nous baille une meilleure fortune. » Cité par CH.-A. DE SALES, *Histoire du B. François de Sales*, I. II. — (4) *Ibidem.* — (5) *Œuvres*, XI, p. 203 : lettre au nonce apostolique de Turin, sept. 1596. — (6) *Ibid.*, p. 169 : lettre au duc de Savoie, du 29 déc. 1595 ; cf. p. 189, 225, 231, 251, 263, 279 où l'on voit François de Sales écrivant au duc toujours dans le même sens.

Dieu et pour leur souverain. Quant aux rebelles, ils reçurent l'ordre de vider ses états. Cet argument sans réplique, le duc de Savoie l'eût certainement employé beaucoup plus tôt, s'il n'avait jugé prudent d'attendre qu'une situation politique nouvelle⁽¹⁾ le libérât de toute crainte du côté des Bernois. C'est ainsi qu'en l'année 1598 le Chablais fut rendu au catholicisme.

On a souvent reproché à François de Sales d'avoir converti le Chablais par contrainte. Ce reproche est fondé⁽²⁾. Mais nous devons faire remarquer que Farel était lui aussi partisan de la méthode forte et qu'à son gré MM. de Berne n'usaient pas toujours avec assez d'énergie du pouvoir que Dieu leur avait donné et qui impliquait selon lui le devoir d'extirper l'erreur⁽³⁾. C'est en toute bonne conscience que Farel conduisit Michel Servet jusque sur le bûcher de Champel. Viret paraît avoir été le premier des réformateurs à comprendre que l'intolérance brutale est en contradiction avec l'Évangile⁽⁴⁾, et il est juste de rappeler que l'opinion de Viret est aujourd'hui celle de tous les réformés, tandis que l'Église romaine, malgré tous les camouflages, a fait de l'intolérance un dogme.

C'est au cours de sa campagne missionnaire que François de Sales fut amené à écrire son ouvrage sur la croix. Voici comment. L'un de ses compagnons d'armes, un capucin très remuant et habile dans l'art d'impressionner les foules, le père Chérubin, organisa dans le village d'Annemasse, aux premiers jours de septembre 1597, l'une des cérémonies les plus pompeuses du catholicisme : les Quarante-Heures. Aux portes mêmes de Genève, il voulait faire une démonstration de la grandeur de l'Église romaine : de riches décors, des pro-

(1) Elle fut créée par le traité de Vervins signé en mai 1598 entre Henri IV et Philippe II. Cf. VUILLEUMIER, II, 37. — (2) François de Sales se prononce nettement contre la liberté de conscience : « Le zèle que j'ai au Service de Votre Altesse me fait oser dire qu'il importe, et de beaucoup, que laissant ici la liberté qu'ils appellent de conscience, selon le traité de Nyon, elle préfère néanmoins en tout les Catholiques et leur exercice » ; *Œuvres*, XI, 226 : lettre au duc, du 21 déc. 1596. Ce qui ne l'empêche pas d'exprimer le vœu « que le roi de France, sur l'invitation du Saint-Siège Apostolique, s'emploiera vigoureusement pour obtenir que la ville de Genève ouvre ses portes à l'exercice du culte catholique » ; *Œuvres*, XI, 339 : lettre au nonce apostolique à Turin, du 13 juin 1598. — (3) Semblablement, Farel s'exclame : « La liberté chrétienne s'étend à autre fin qu'à déshonorer Dieu... Donc tous les Princes chrétiens doivent et sont tenus d'ôter tous les babouins faits des peintres, soient-ils de bois ou de pierre, envers lesquels le peuple ait fait aucun service, inclination et honneur » ; *Du vray usage de la croix*, p. 125, 126. — (4) VUILLEUMIER, I, 509.

cessions imposantes, la représentation d'un mystère⁽¹⁾ devaient rehausser de tout leur éclat une longue suite de messes et de sermons. François était de la fête. Il portait alors le titre très honorifique de prévôt de la cathédrale de Genève. Au milieu d'un concours immense de population accourue de toute la Haute-Savoie, une croix monumentale fut dressée face à la citadelle hérétique, sur l'emplacement d'une ancienne croix que les calvinistes avaient renversée. Des feuilles imprimées dites « placards » furent distribuées à la foule ; elles exposaient la signification de l'emblème de la croix. A Genève, quand on eut vent de ce qui se préparait, on craignit quelque attentat contre la ville « sous ombre de procession », et voici ce que nous lisons dans les registres de la Vénérable Compagnie des pasteurs en date du 26 août 1597⁽²⁾ : « Le 26 fut exposé à la Compagnie que ce temps misérable requérait qu'on invitât le peuple à prier Dieu plus ardemment et même, à cause que certain capucin faisait faire plusieurs processions, notamment que le dimanche prochain il y aurait à Annemasse grande assemblée, où on devait aussi ériger une croix, qu'on devait conjointre le jeûne avec les prières ». Ainsi, c'est dans le jeûne et la prière que les Genevois regardaient de loin les Quarante-Heures d'Annemasse. Certains cependant voulurent les voir de plus près. On trouve en effet dans les registres du Conseil la note suivante⁽³⁾ qui en dit long sur les dispositions des Genevois : « Pierre Besson renvoyé du Consistoire pour avoir été à Annemasse exprès pour être spectateur de l'abomination qui y a été commise, arrêté qu'il tienne prison trois jours au pain et à l'eau ». Les ministres de Genève jugèrent nécessaire de répondre aux placards. Ils confièrent cette tâche à Antoine de la Faye, principal du collège, professeur à la fois de théologie et de médecine. Il devait se faire aider par Théodore de Bèze et Perrot. Bientôt il fit paraître un opuscule anonyme intitulé : *Brief Traité de la vertu de la croix et de la manière de l'honorer*, œuvre de bon sens et de piété, où la critique historique tient une

(1) Le sujet du mystère était le sacrifice d'Abraham. Il fut composé par le frère et le cousin de François de Sales. Lui-même joua le rôle de Dieu le Père ; *La mission de saint François de Sales en Chablais*, par l'abbé GONTHIER, Annecy, 1891, p. 107. — (2) Personne encore, croyons-nous, n'a remarqué ce texte intéressant que nous avons relevé grâce à l'obligeance de M. le professeur Auguste Gampert, bibliothécaire de la Compagnie des Pasteurs. — (3) Relevé par Eug. RITTER dans son opuscule *Recherches sur un ouvrage de saint François de Sales (l'Etendard de la sainte Croix)*, Bulletin de l'Institut national genevois, t. XXVI, 1884.

place honorable pour l'époque⁽¹⁾. C'est en réponse à ce traité que François de Sales publia à Lyon, en 1600, son premier livre sous ce titre : *Défense de l'Estendart de la sainte Croix de nostre Sauveur. Par François de Sales, Prévost de l'Eglise Cathédrale de saint Pierre de Genève*⁽²⁾. On y trouve déjà quelques-unes de ses belles qualités d'écrivain, de psychologue, de dialecticien, mais aussi, avouons-le, un avocat trop habile et le trop subtil élève des Jésuites. L'auteur se défend d'user « d'aucune injures ni invectives mordantes », « ma nature », dit-il, « n'étant pas tournée à ce biais ». La comparaison entre son manuscrit et le texte imprimé⁽³⁾ montre qu'il s'est efforcé en tout cas d'atténuer les épithètes trop violentes. Mais il en reste encore assez ! Comment d'ailleurs en serait-il autrement, puisque pour lui tous les hérétiques sont des insurgés orgueilleux. « Ces gens », dit-il, « ont l'estomac et la cervelle gâtés, ils convertissent tout en venin...⁽⁴⁾ Pauvres et morfondus théologiens aquilonaires, qui imaginent en Dieu la sottise et misérable jalousie qu'ils ont à l'aventure eux-mêmes de leurs femmes...⁽⁵⁾ Les Chrétiens réformés, pires que des chiens, cherchent de souiller les plus pures et blanches vies des Pères du Christianisme. »⁽⁶⁾ « L'infâme Babylone », pour lui, inutile de le dire, c'est Genève, tout comme pour Farel c'est Rome. Vous voyez que l'aimable et souriant François de Sales, bien qu'au seuil du grand siècle de la littérature française, a encore une certaine verdeur d'expression qui doit faire pardonner bien des choses à Farel. Antoine de la Faye n'eut connaissance que de la deuxième édition de cet ouvrage, parue en 1603. Il publia aussitôt une *Réplique chrétienne à la réponse de M. François de Sales, se disant Evêque de Genève*⁽⁷⁾. (Notons en effet qu'entre temps, le prévôt avait été sacré évêque, quelques jours après l'Escalade, à l'âge de trente-cinq ans.) Nous ne nous arrêterons pas à cette polémique particulière qui nous entraînerait dans trop de questions aujourd'hui dépourvues d'in-

(1) « L'exemplaire qu'en possède la Bibliothèque de Berne est peut-être le seul qui ait été conservé », dit Eugène Ritter. D'ailleurs cet ouvrage de 63 pages in 8° est reproduit presque entièrement dans la réponse de François de Sales. — (2) Tome II des *Œuvres de saint François de Sales*, édition complète publiée par les religieuses de la Visitation, Annecy 1892. C'est de là que viennent nos citations. — La publication de cet ouvrage fut retardée par une maladie de l'auteur, puis par un voyage qu'il fit à Rome. — (3) Les *variantes* sont données en note par les éditeurs d'Annecy. — (4) *Œuvres*, II, 114. — (5) *Ibid.*, p. 15. — (6) *Ibid.*, p. 119. — (7) On trouve cet ouvrage, à Genève, à la Bibliothèque publique et au Musée de la Réformation.

térêt ⁽¹⁾. Remarquons seulement que la réplique d'Antoine de la Faye porte au bas de la préface cette date émouvante pour les Genevois : « Ce 12 de décembre 1603, jour et an révolu, après l'extraordinaire miracle de Dieu, Veillant pour notre conservation ».

Telles furent les circonstances dans lesquelles parurent en 1560 l'ouvrage de Farel : *Du vray usage de la Croix*, et en 1600 celui de François de Sales : *Défense de l'Estendart de la sainte Croix*.

* * *

Et maintenant, mettons face à face les deux grands champions. Farel est considéré à juste titre comme le véritable père de la Réformation dans la Suisse romande, et François de Sales est considéré par l'Eglise romaine comme l'un de ses meilleurs défenseurs ; elle a officiellement reconnu la pureté de sa vie et l'autorité de sa doctrine. Nos deux auteurs ont donc leurs lettres de créance. Ils sont représentatifs l'un de la foi protestante, l'autre de la doctrine romaine.

L'ouvrage de François de Sales, trois fois plus long que celui de Farel, est composé avec beaucoup plus de soin. Il traite de questions plus nombreuses et plus subtiles. Les deux auteurs suivent des plans divergents, pour autant qu'on puisse parler d'un plan chez Farel. Malgré ces différences extérieures, les deux ouvrages abordent bien le même problème et permettent une confrontation des doctrines. Ils ont l'un et l'autre les défauts inhérents à la polémique. Préoccupés de pourfendre l'adversaire, nos deux écrivains édifient peu. Ils ont à peine le temps de contempler la croix dont ils parlent et ne la laissent guère parler elle-même. Aujourd'hui, la fièvre du combat est calmée. Il doit nous être possible de considérer avec sympathie et objectivité les deux antagonistes, en cherchant à rendre justice à chacun.

Les deux auteurs traitent le problème de la croix d'après l'Écriture d'abord, d'après les Pères de l'Eglise ensuite, enfin au point de vue de leur expérience religieuse et de leur réflexion personnelle.

Une notable partie de l'ouvrage de Farel est consacrée à bien établir ce principe que la Parole de Dieu est notre unique autorité religieuse. Tout ce qu'elle enseigne doit être tenu pour vrai, et ce qu'elle n'enseigne pas est nul et non avvenu. « Tout n'est que poison,

(1) Dans son *Histoire littéraire de la Suisse française*, p. 132 s., Philippe Godet a fait l'analyse et l'éloge de la *Réplique* de la Faye.

fors [excepté] le pain céleste qui est parole de Dieu. »⁽¹⁾ Tout ce qui, dans l'Eglise, ne repose pas sur elle n'est que « superstition et faux service de Dieu, et crainte vaine, et vaine idolâtrie »⁽²⁾. Remarquez l'extrême radicalisme de ce principe : « Ce qui est pris hors de l'Écriture doit être rejeté ». Appuyé sur cette autorité, Farel travaille avec une farouche énergie à une réforme de l'Eglise beaucoup plus profonde que celle qui fut accomplie dans le luthéranisme.

Mais notons bien que sa notion de l'autorité biblique n'est nullement celle de la théopneustie. Farel n'a pas le culte de la lettre. C'est à la lumière de l'histoire déjà et de la conscience surtout que la Bible doit être interprétée. Le réformateur a reconnu le caractère progressif de la révélation et c'est en Jésus-Christ qu'il salue l'expression accomplie de la pensée divine. « Tout ira bien », dit-il, « quand Jésus-Christ seul et ses saintes ordonnances auront lieu en l'Eglise... »⁽³⁾ Les Apôtres se sont servis des étincelles et des claires étoiles des Écritures du Vieil Testament, c'est-à-dire de ce que Moïse et les prophètes ont écrit... »⁽⁴⁾ Mais c'est Jésus qui est le soleil de justice auquel le Nouveau Testament rend témoignage et qui éclaire l'Écriture tout entière⁽⁵⁾. C'est de lui que la Bible tient sa valeur, c'est lui qu'il faut y chercher, c'est lui seul en définitive qui fait autorité. On comprend dès lors que quantité d'usages en honneur dans l'Ancien Testament deviennent inutiles. Comme l'enseigne saint Paul aux Galates, se remettre sous le joug de la loi et des cérémonies, « c'est faire Jésus-Christ vain et insuffisant ».

Ainsi, la méthode d'interprétation du réformateur n'a rien de mesquin ni de servile, rien de commun avec celle des scribes. C'est la méthode des prophètes : avec une juste liberté, elle croit au secours direct que le Dieu Vivant accorde aux consciences droites. « Dieu par sa grâce », dit Farel, « ouvre les yeux au pauvre monde. »⁽⁶⁾ Ainsi Dieu lui-même, par son Esprit, rend témoignage à sa Parole dans les âmes sincères. C'est par lui seulement que l'Écriture peut être prise « en son propre sens »⁽⁷⁾, qui est le seul bon. Écoutez en quels termes remarquables Farel exprime cette expérience de la certitude religieuse : « Qui peut douter que véritablement tout ce que Jésus-Christ a dit ne soit vraie et droite parole de Dieu ? Ici je ne veux autres témoins pour convaincre les plus grands adversaires que leur

(1) *Du vray usage...*, p. 45. — (2) *Ibid.*, p. 59. — (3) *Ibid.*, p. XXI : Épître dédicatoire à Jean, comte de Nassau. — (4) *Ibid.*, p. 55. — (5) *Ibid.*, p. 113. — (6) *Ibid.*, p. 65. — (7) *Ibid.*, p. 38.

conscience même... Impossible de juger autrement... Ils ont senti trop plus que c'était parole et commission de Dieu »⁽¹⁾. Remarquez ce « trop plus » qui indique à quel point l'évidence morale de la Parole de Dieu est péremptoire pour Farel. Je ne crois pas que nous puissions trouver d'autre fondement à la conviction religieuse que cette évidence directe venant de Dieu même, ce que Calvin appelait le témoignage intérieur du Saint-Esprit.

Le principe de l'autorité spirituelle des Ecritures étant posé, quel est leur enseignement sur la croix ? Farel démontre que l'usage catholique des reliques de la croix, des crucifix, du signe de la croix, ne se légitime aucunement. Nous ne le suivrons pas dans ses dissertations exégétiques qui ne sauraient nous donner entière satisfaction⁽²⁾. Qu'il nous suffise de résumer ce qu'est selon lui le véritable enseignement de l'Écriture sur ce sujet. Il est aussi clair que salutaire. « Il est trop meilleur que de regarder au bois. »⁽³⁾ Il ne fait jouer aucun rôle aux emblèmes et aux signes. La croix du Calvaire nous fait connaître l'œuvre rédemptrice de Jésus. « La désobéissance et le péché nous font redevables de la mort éternelle, mais l'obéissance de Jésus-Christ nous apporte pleine quittance, grâce et rémission. Il nous faut donc prendre la rémission des péchés au sang et par le sang de Jésus-Christ, et non pas ès [dans le] bois. »⁽³⁾ Tout en rappelant cette doctrine juridique de l'expiation, Farel exprime aussi, en termes plus psychologiques, les expériences spirituelles d'une âme en contemplation devant le Crucifié : la passion de Jésus manifeste l'amour de Dieu, ce grand amour qui doit toucher les cœurs et les convertir. « Ce serait une très bonne chose », dit-il, « si

(1) *Du vray usage...*, p. 46, 47. — (2) En voici trois exemples principaux : a) *Jean XVI*, 12 (p. 61 et suiv.) « Je vous ai à dire encore plusieurs choses, lesquelles vous ne pouvez porter maintenant. » Farel pense « désarmer la papauté de ce passage » en disant qu'il faudrait être bien arrogant pour prétendre aujourd'hui pouvoir « porter » ce que les apôtres eux-mêmes n'ont pu porter. b) *Le serpent d'airain* (p. 122 et suiv.). On en a fait un prototype de la croix, d'après Jean III. Farel rappelle que le bon roi Ezekias le brisa quand il fut devenu pour son peuple une occasion de chute. c) *Le tau d'Ezéchiél* (p. 137 s.), le signe qui, d'après le prophète (Ezéch. IX, 3 à 6), devait protéger les Israélites fidèles du châtement. Selon Farel, on ne saurait y voir un usage prophétique du signe de la croix, attendu que le tau hébraïque n'a pas la forme d'une croix et surtout que ce texte doit être pris dans un sens spirituel : la marque au front représente la loi divine écrite dans les cœurs. — Nous devons faire remarquer que le tau hébreu, sur les plus anciens monuments, a bien la forme d'une croix. A. WESTPHAL, *Les prophètes*, II, 665. Sur ce point, l'archéologie moderne donne tort à Farel. Mais pour le fond, l'argument du réformateur reste bon. — (3) *Du vray usage...*, p. 94.

l'œil de la foi, regardant Jésus-Christ mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification, considérait bien la grande obéissance, sainteté, pureté et innocence, et la très ardente charité qu'il a eue envers nous, qui étions morts par nos péchés.»⁽¹⁾ Dans un ouvrage antérieur, *le Glaive de la Parole*, il a exprimé plus complètement l'expérience chrétienne en parlant de la mort du vieil Adam, crucifié avec Christ, et de la naissance de l'homme nouveau qui devient une même plante avec Jésus pour être nourri de lui et prendre tout de lui⁽²⁾. Tel est selon Farel le vrai usage de la croix, celui qu'enseigne la sainte Ecriture.

François de Sales en appelle lui aussi au témoignage de la Bible. A vrai dire, il ne la considère pas comme une autorité suffisante, ou plutôt, pour parler plus prudemment (car il est toujours très prudent), il dit volontiers que l'insuffisance n'est pas dans les Ecritures mais qu'elle est en nous, qui ne savons pas en trouver le vrai sens⁽³⁾. Il faut donc une deuxième règle de foi pour interpréter la Bible. Cette règle, ce n'est pas le témoignage direct de Dieu en nous, c'est l'Eglise. Indiquons en passant⁽⁴⁾ comment François de Sales a défini cette autorité suprême. L'Eglise se réunit en concile en la personne de ses principaux représentants ; elle débat les questions et les tranche à la majorité des voix, et ses décisions reçoivent alors invariablement la consécration du Saint-Esprit. Pourquoi ? Parce que, sans cela, nous ne saurions plus ce qu'il faut croire, Dieu nous lâcherait en quelque sorte ; il est logiquement tenu de procéder de cette manière, car en dehors de cette voix officielle de l'Eglise nous n'aurions plus que « persuasions particulières et discordantes », esquifs misérables condamnés au naufrage⁽⁵⁾. Mais l'Eglise ne peut se réunir en concile général permanent. Or chaque jour surviennent des difficultés et des problèmes à résoudre. D'où cette déclaration grosse de conséquences : « *L'Eglise a toujours besoin d'un confirmateur infaillible auquel on puisse s'adresser* »⁽⁶⁾. C'est le dogme de l'infaillibilité du pape, qui était dans la logique du système romain et que François de Sales fut le premier à formuler nettement⁽⁷⁾. Vous voyez que sa doctrine de

(1) *Du vray usage...*, p. 71. — (2) *Ibid.*, p. 293. — (3) *Œuvres*, XIV, 191 : lettre du 17 août 1609 à un père jésuite. — (4) Nous l'avons déjà fait dans notre étude sur le mysticisme de François de Sales. *Revue de théologie et de philosophie*, n° 68, juillet-sept. 1928, p. 169. — (5) *Œuvres*, I, XLVII. — (6) *Ibid.*, p. 305. — (7) Son témoignage posthume fut d'un grand poids dans les délibérations du concile du Vatican en 1870.

l'autorité est absolument différente de celle d'un Farel. Pour le réformateur, l'autorité est une intuition spirituelle, un sentiment moral, un témoignage intérieur venant de Dieu même. Pour son adversaire c'est un mécanisme qui se déclenche automatiquement.

Pour le catholique qui admet l'autorité souveraine de l'Eglise, il n'est nullement nécessaire que les formes du culte aient un fondement scripturaire ; il suffit qu'elles soient instituées par l'Eglise⁽¹⁾. Néanmoins, pour rencontrer les hérétiques sur leur propre terrain, François de Sales se fait fort de prouver que l'usage catholique de la croix est en parfait accord avec l'Ecriture. Il tire argument (cela est fort instructif pour nous) de certains éléments magiques des récits bibliques, fréquents dans l'Ancien Testament, plus rares dans le Nouveau. Ainsi, c'est par l'attouchement d'un bâton qu'Elisée ressuscite un mort et c'est avec le manteau d'Elie qu'il partage les eaux du Jourdain ; c'est avec une baguette que Moïse accomplit ses prodiges en Egypte. Le livre des Actes ne rapporte-t-il pas que des malades furent guéris en touchant des mouchoirs de saint Paul (xix, 12) ou en se plaçant dans l'ombre de saint Pierre (v, 15) ? D'où cette conclusion a fortiori : « Si Dieu a tant baillé de force au bâton, aux manteaux, aux ombres des serviteurs, que n'aura-t-il baillé au bâton de son Fils, à son trône, à sa Chaire, à son Autel ? »⁽²⁾ en un mot à sa croix ? Si le simple contact de sa robe a pu guérir une femme malade, à combien plus forte raison le bois de sa croix peut-il faire des miracles⁽³⁾. En outre, le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert préfigurait la croix⁽⁴⁾ ; de même aussi le mystérieux tau d'Ezéchiel, qui devait marquer au front les Israélites pieux.⁽⁵⁾

On voit que les arguments scripturaires de François de Sales reposent sur une interprétation à la fois littéraliste et allégorique, entièrement dépourvue de sens critique. Les textes sur lesquels il était le culte catholique de la croix sont justement de ceux auxquels une interprétation à la fois spirituelle et historique n'attache aucune

(1) François de Sales déclare qu'il est absurde de tenir pour nul ce qui n'est pas écrit dans la Bible. D'abord parce que ce principe d'exclusivité se détruit lui-même, n'étant pas écrit. Ensuite parce que les hérétiques admettent eux aussi des usages qui ne sont pas explicitement scripturaires, tels le baptême des petits enfants, l'observation du dimanche substituée à celle du sabbat, la formation même du Canon des Ecritures ; *Œuvres*, II, 37 s. Ces arguments, très forts contre un biblicisme étroit, n'atteignent pas les réformateurs qui croient à la lumière que Dieu accorde directement aux âmes droites. — (2) *Œuvres*, II, 35. — (3) *Ibid.*, p. 46. — (4) *Ibid.*, p. 192 et suiv. — (5) *Ibid.*, p. 258 et suiv.

valeur et dans lesquels, sans aucun scrupule, elle décèlerait ce que Frazer appelle « la magie par contact ». C'est cette méthode nouvelle et féconde que pratiquaient déjà les réformateurs. Nous ne pouvons guère invoquer ici le témoignage de Farel qui n'avait pas de loisirs pour les longs travaux de l'exégèse ; guidé par sa conscience, il allait droit à l'essentiel de la Bible, à son cœur. Mais consultons les commentaires de Calvin, si admirables par leur esprit de finesse et leur profonde intuition religieuse. A propos de l'ombre de saint Pierre qui couvrait les malades : « Les Papistes », dit-il, « abusent de cette couverture pour faire valoir leurs reliques... Je réponds que tout ce que saint Luc raconte avoir été fait par gens rudes et ignorants de la vraie foi, il ne s'ensuit pas qu'il le faille affirmer être du tout bon et droit »⁽¹⁾. De même pour les mouchoirs de saint Paul, on ne saurait s'en autoriser pour adorer « les souliers de saint François, la ceinture de sainte Rose, le peigne de sainte Marguerite, et tels autres fatras »⁽¹⁾. Quant à la femme qui toucha la robe de Jésus, Calvin dit, non sans une certaine hardiesse : « Peut-être que la foi de cette femme a eu quelque vice et erreur mêlé parmi, que Christ lui a pardonné et supporté par sa bonté »⁽¹⁾. Citons encore le *Traité des reliques*, dans lequel Calvin a posé ce principe : « Le premier vice, et comme la racine du mal, a été qu'au lieu de chercher Jésus-Christ en sa parole, en ses sacrements et en ses grâces spirituelles, le monde, selon sa coutume, s'est amusé à ses robes, chemises et drapeaux ; et ce faisant a laissé le principal, pour suivre l'accessoire »⁽²⁾. François de Sales ne paraît pas avoir profité beaucoup des commentaires de Calvin, qu'il a certainement lus en partie. Il se vantait de ses « conséquences tirées à droit fil de l'Écriture »⁽³⁾. Reconnaissons que Calvin, d'avance, a rompu ce fil.

Après le témoignage des Écritures, nous avons à considérer le témoignage des Pères de l'Église, ces écrivains et penseurs des premiers siècles du christianisme qui ont formulé la doctrine chrétienne en face du paganisme et des hérésies. Pour François de Sales, ce témoignage est tout aussi divin que celui des Écritures, il le complète et, sur la question de l'usage de la croix, il est décisif. Les Pères de l'Église, à cause de leur ancienneté et de leur sainteté, ont plus

⁽¹⁾ *Commentaires de Jehan Calvin sur le Nouveau Testament* (Paris 1854) II, 522 b, 832 a ; I, 233 b. — ⁽²⁾ *Œuvres choisies de Jean Calvin*, publiées par la Compagnie des pasteurs de Genève, Genève 1909, p. 105. — ⁽³⁾ *Œuvres*, II, 58.

d'autorité, certes, que les prétendus réformateurs qui, aveuglés par la passion, viennent renverser les plus saintes traditions. François de Sales se fait sans doute quelque illusion quand il prétend que, dans leur enseignement sur la croix, « il y a un accord remarquable des voix de ces irréprochables sénateurs de l'Eglise »⁽¹⁾. L'accord n'est pas aussi complet qu'il le dit. Mais il a un tel respect pour ces « très graves et anciens auteurs », qu'il accepte aveuglément, sans se permettre la moindre critique, tout ce qu'ils disent, même les histoires les plus fantastiques et les plus saugrenues.

Voyons un peu ce qu'enseignent ces vénérables Pères sur le sujet qui nous occupe. Voici d'abord le récit, nullement légendaire d'après eux, de l'invention de la croix par Hélène, mère de l'empereur Constantin⁽²⁾ : comme elle faisait un pèlerinage en Terre-Sainte, elle découvrit près de Jérusalem, à la suite d'une vision, trois croix et, près d'elles, l'écriteau que Pilate avait fixé à la croix de Jésus. Comment savoir laquelle de ces croix était la vraie ? On fit toucher les trois croix à une femme malade (certains auteurs disent à un mort). Au contact de la troisième croix, la femme fut guérie, le mort ressuscita, et l'on sut ainsi que c'était celle du Sauveur. Mais voici qui est encore bien plus merveilleux : c'est le miracle de la multiplication du bois de la croix. Hélène envoya à son auguste fils un morceau de la croix. Il l'enferma dans sa propre statue à Constantinople pour protéger la ville. Dès lors, tout le monde voulut avoir de ce bois et, dit François de Sales, « Dieu, se montrant favorable à cette dévotion, multipliait le bois de la croix à mesure que l'on enlevait des pièces ; signe évident », ajoute-t-il candidement, « que l'Eglise de ce temps-là avait une autre forme que la réformation des novateurs »⁽³⁾. On le voit, c'est presque l'ubiquité du bois de la croix, qu'on peut mettre en parallèle avec l'ubiquité du corps de Christ. Farel, qui s'étonnait dans ses pérégrinations de rencontrer si souvent le bois de la vraie croix, ignorait sans doute cette doctrine si utile aux propriétaires de reliques. Il suffit d'un morceau de ce bois précieux, d'après les récits des saints Pères, pour éteindre un incendie, pour délivrer une ville assiégée, pour guérir des malades, pour chasser les diables et les charmes. Calvin, d'un mot sec et tranchant, a fait justice de cette multiplication du bois de la croix ; il dit : « C'est une bourde sotte et lourde »⁽⁴⁾.

(1) *Œuvres*, II, p. 283. — (2) *Ibid.*, p. 69 et suiv. — (3) *Ibid.*, p. 85. — (4) *Œuvres choisies*, p. 120 : *Traité des reliques*.

Mais les Pères n'ont pas seulement vénéré le bois de la vraie croix ; ils ont aussi honoré les images de la croix et du Crucifié. Ils en ont recommandé l'usage. Par exemple, Athanase raconte l'histoire d'un crucifix oublié par un chrétien dans une maison juive. Les Juifs, pour l'insulter, le frappèrent d'une lance. « Chose admirable », dit François, « à ce coup le sang et l'eau commencèrent à sortir et à couler en très grande abondance, si que les Juifs en ayant porté une cruche pleine en leur synagogue, tous les malades qui en furent arrosés ou mouillés, furent tout soudainement guéris. »⁽¹⁾ Ce récit rappelle d'une façon frappante le miracle de saint Janvier qui fait accourir chaque année la population de Naples à l'église de Santa Chiara, où la prière du cardinal-archevêque opère aujourd'hui encore, sous les yeux de la foule, la liquéfaction du sang de saint Janvier. L'histoire contée par Athanase semble être faite tout exprès pour bien montrer que les dispositions des assistants sont étrangères à la production du miracle : il est provoqué par des Juifs impies et c'est dans leur synagogue que les malades sont guéris. François de Sales signale aussi des Turcs et des Japonais qui firent dresser des croix dans leurs maisons pour se protéger contre des diables⁽²⁾. L'image de la croix se venge de ceux qui l'injurient ; récemment encore, dit notre docteur, des soldats huguenots, ayant insulté un crucifix dans un village près de Lyon, furent punis par une rage subite qui les fit se ruer les uns sur les autres⁽³⁾. Grande est donc la puissance inhérente à l'image de la croix.

L'efficacité du simple signe de la croix est à peine moindre. Ce n'est pas en vain que les anciens Pères l'ont pratiqué. Par ce signe, un évêque fit écrouler un temple de Jupiter⁽⁴⁾, les sortilèges des Juifs furent anéantis⁽⁵⁾. Malheur à celui qui ne fait pas le signe de la croix sur ses aliments, témoin la « gracieuse histoire » (l'épithète est de notre auteur) de ce prêtre hérétique, fort glouton, qui ne fit le signe qu'au quatrième plat et qui « en creva, faisant un grand bruit, si bien que son hôte se fit catholique sur le champ »⁽⁶⁾ ; témoin encore « la religieuse qui mangea une laitue, et le religieux qui but sans faire le signe de la croix ; ils furent aussitôt saisis au malin »⁽⁷⁾. Julien l'Apostat lui-même, tout ennemi qu'il fût des chrétiens, eut un jour recours au signe de la croix pour conjurer les démons⁽⁸⁾. Et François de Sales a bien soin d'ajouter : « Ces récits n'ont rien d'impossible...

(1) *Œuvres*, II, III. — (2) *Ibid.*, p. 175. — (3) *Ibid.*, p. 203 et suiv. — (4) *Ibid.*, p. 240. — (5) *Ibid.*, p. 241. — (6) *Ibid.*, p. 244. — (7) *Ibidem.* — (8) *Ibid.*, p. 285.

Sera-t-il donc permis au premier venu de démentir les Anciens ? »

Que pensait Farel de ce témoignage des Pères de l'Eglise ? Il a toujours eu pour les Pères un profond respect. On sait que dans sa jeunesse il les a étudiés avec ardeur et avec soin. Ce sont de bons personnages qui ont le plus souvent mérité l'admiration de la chrétienté par leur grand savoir et leur sainte vie⁽¹⁾. Leurs écrits sont dignes de la plus religieuse attention et Farel se plaît à les citer et à souligner ce qu'il y trouve d'excellent. Mais si grands qu'ils soient, il revendique une juste liberté vis-à-vis d'eux. Il est loin d'être aussi crédule que son illustre antagoniste, bien qu'il appartienne à une génération antérieure. Il se sent le droit, mieux encore le devoir « de regarder diligemment si ce qu'ils ont dit est selon la vérité de la sainte Ecriture ou non »⁽²⁾. Car on ne saurait les mettre au rang des prophètes et des apôtres. D'ailleurs eux-mêmes ont « baillé la règle de tout examiner par la Parole de Dieu »⁽³⁾. Malheureusement ils ne s'en sont pas tenus à la règle qu'ils avaient établie. Ils se sont « oubliés eux-mêmes »⁽⁴⁾. Ils ont dit sur le bois de la croix, son image et son signe beaucoup de choses qui ne sont pas conformes à l'enseignement scripturaire. A la pure doctrine de Dieu, ils ont ajouté les fables et « les songes des hommes »⁽⁵⁾. Ils ne semblent pas s'être doutés de la gravité de leur égarement. Ainsi, en vertu même de leur prestige, ils ont été « cause d'un grand pervertissement de la sainte Ecriture »⁽⁶⁾. Ils nous ont conduits dans des « abîmes d'erreur, d'idolâtrie et de superstition »⁽⁶⁾. Puisqu'ils ont été inconséquents avec eux-mêmes, malgré tout le respect qu'on peut encore avoir pour eux, « pourquoi », dit Farel, « tâcherai-je à blanchir ce qui est noir, parlant contre mon devoir, déshonorant, renversant la vérité, trahissant mon frère »⁽⁷⁾. Dans cette liberté du réformateur en face de la tradition, comment ne pas reconnaître un robuste bon sens, une conscience droite, une piété virile et, de plus, une frémissante pitié pour le peuple trompé et exploité ? Quant à François de Sales, il est si sincèrement persuadé de l'infailibilité de ses Pères qu'il accepte tout ce qu'ils disent et qu'il regarde comme un impie quiconque met en doute leur témoignage. Que d'insolente audace ne faut-il pas à un hérétique pour accuser de niaiserie saint Grégoire le Grand ! « Vous n'avez pas assez d'honneur », clame-t-il, « pour rendre suspect saint Basile de magie ou sorcelage, ni saint Amphiloché de mensonge ou

(1) *Du vray usage...*, p. xx. — (2) *Ibid.*, p. 31. — (3) *Ibid.*, p. 28. — (4) *Ibid.*, p. 35. — (5) *Ibid.*, p. 92. — (6) *Ibid.*, p. 104. — (7) *Ibid.*, p. 31.

fadaise» (1). Il a toujours contre ses adversaires cet argument sans réplique : « Je leur oppose toute l'ancienneté » (2).

L'ouvrage de François de Sales ferait assez pauvre figure s'il ne renfermait que le témoignage des auteurs graves et quelques déductions « tirées à droit fil de l'Écriture ». On y trouve heureusement autre chose encore : quelques échappées sur une expérience religieuse profonde et des réflexions qui constituent une sorte de philosophie de la croix où s'annonce déjà le penseur et le psychologue de *l'Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu*, mais où l'on rencontre aussi trop souvent le casuiste. Sur ce terrain de la vie chrétienne et de la pensée personnelle, l'opposition de nos deux auteurs est moins radicale que sur le terrain de l'exégèse et de l'histoire. On trouve même, tout au fond de leur âme, au delà de la région agitée par les tempêtes de la polémique, des traits de ressemblance, voire même une véritable communion spirituelle.

François de Sales justifie la vénération catholique de la croix par une triple théorie : des reliques, des images et des signes. Ici nous entrons dans la partie la plus ingrate de notre exposé.

La théorie des reliques peut se résumer comme suit : toute gloire revient à Dieu seul (3). Mais quiconque honore vraiment Dieu honore aussi tout ce qui se rapporte à lui. Donc un honneur religieux est dû aux créatures qui sont plus près de Dieu que nous-mêmes, tels les saints du paradis, les supérieurs ecclésiastiques, tels encore les objets qui ont quelque rapport avec Jésus, et très particulièrement le bois sur lequel il fut crucifié. Cette vénération n'a rien de commun avec celle des idolâtres qui mettent les créatures non en relation avec Dieu mais à sa place. Les hérétiques ont pour le Christ un culte bien chétif, puisqu'ils rejettent tout ce qui lui appartient. L'Église, elle, « donne à Dieu un honneur suprême, souverain et unique, fertile néanmoins et fécond, et qui en produit plusieurs autres pour les choses saintes » (4). Ici intervient la distinction entre le culte de latrie qui n'appartient qu'à Dieu, le culte de dulia qui convient aux créatures et le culte d'hyperdulia réservé à la Vierge et aux saints. Encore faut-il distinguer entre les créatures adorables « en soi, mais non pas de soi », comme les anges, et celles qui ne sont pas adorables « en soi », mais relativement à l'être adoré seulement ; les reliques sont dans cette

(1) *Œuvres*, II, 298. — (2) *Ibid.*, p. 289. — (3) *Ibid.*, p. 13 et suiv. Avant-propos. — (4) *Ibid.*, p. 17.

dernière catégorie ; l'honneur qui leur revient s'appelle « honneur relatif de latrie » (1). — Telle est la théorie des reliques.

Et voici celle des images saintes, du crucifix en particulier. Tout ce qui est divin nous dépasse ; nous sommes incapables de saisir directement la divinité ; mais elle peut être représentée. Sans cela nous n'aurions aucun moyen de la connaître. Il est vrai que l'image représentant l'objet divin ne l'exprime pas entièrement, mais elle suffit à l'indiquer. C'est ainsi que la passion de Notre Seigneur, si insondable qu'elle soit, est représentable. C'est le rôle de l'image de la croix de la représenter (2). Sur la croix qui fut érigée à Annemasse à l'occasion des Quarante-Heures, on pouvait lire l'inscription suivante :

Ce n'est pas la pierre ou le bois
Que le catholique adore ;
Mais Dieu, lequel, mort en croix,
De son sang la croix honore.

« C'est donc une chicanerie étrange », déclare François de Sales, « d'appeler cela idolâtrie, puisque tout l'honneur en revient à Jésus-Christ, qui n'est pas une idole, mais vrai Dieu... » (3) Il n'y a dès lors aucun danger à honorer la croix, à la baiser. Mais comment répondre à l'objection que les hérétiques tirent de cette parole : « Tu ne te feras aucune image taillée ni représentation quelconque... » (4) ? On sait que ce deuxième commandement a disparu des catéchismes romains. François de Sales nous explique que cette parole n'est pas un commandement distinct, mais qu'elle fait partie intégrante du premier commandement : « Tu n'auras point d'autre Dieu devant moi ». Elle ne condamne donc que les images des faux dieux et nullement celles qui représentent le vrai Dieu et le Sauveur. Ainsi se légitiment les images saintes.

Quant au signe de la croix, il s'explique de la manière suivante (5) : un signe représente une intention. Le signe de la croix peut représenter soit une publique profession de la foi chrétienne, soit une brève et vive oraison extérieure. Car l'âme peut prier non seulement par les paroles, mais aussi par les cérémonies et par le geste. Tout se tient dans la personne humaine. « L'âme prosternée devant Dieu

(1) *Œuvres*, II, 304 à 343. Ces analyses remplissent plusieurs chapitres de la quatrième partie de l'ouvrage, intitulée *De la qualité de l'honneur qu'on doit à la croix*. Je m'excuse de toutes ces subtilités, mais qu'on veuille bien me croire, je les simplifie autant qu'il est possible. — (2) *Ibid.*, p. 76 à 79. — (3) *Ibid.*, p. 163. — (4) *Ibid.*, p. 352 s. — (5) *Ibid.*, p. 211 s.

tire aisément à son pli tout le corps... Elle fait prier les yeux, les mains, les genoux. »⁽¹⁾ Ainsi le signe de la croix est à la fois une représentation de la mort du Sauveur et une courte invocation au Rédempteur victorieux⁽²⁾. De là son efficacité.

Qu'il s'agisse donc des reliques, des images ou du signe de la croix, François de Sales s'efforce par ses théories de donner aux pratiques du culte catholique une apparence logique et un contenu religieux. Il spiritualise autant qu'il peut les coutumes de son Eglise pour ôter toute prise aux critiques des adversaires. De même quand il discutait de l'eucharistie et des autres articles de la foi. C'est pourquoi les protestants l'accusaient de ne pas parler « à la papiste »⁽³⁾ tandis que les capucins lui reprochaient de parler plutôt en ministre qu'en prêtre!⁽⁴⁾ Vient-on lui dire, par exemple, que l'Eglise romaine attribue à la croix un pouvoir magique, il met aussitôt en avant une distinction entre la vertu inhérente et la vertu assistante. Que la croix ait « une vertu en elle-même, indépendante et inhérente, jamais Catholique ne dit cela ! Nous disons seulement que la croix, comme plusieurs choses, a une vertu assistante qui n'est autre que Dieu même, qui, par la croix, fait les miracles quand bon lui semble... »⁽⁵⁾ La vertu inhérente et la vertu assistante nous rappellent, hélas ! un peu trop la grâce suffisante qui ne suffit pas et la grâce efficace, qui devaient un jour tant divertir Pascal et le monde entier avec lui. « Admirez », disait l'auteur des *Provinciales*, « admirez les machines des molinistes. »⁽⁶⁾ Pascal disait encore : « Le monde se paye de paroles ; peu approfondissent les choses »⁽⁷⁾.

Farel voyait le fond des choses. Il ne se payait pas de mots. Il connut dans son temps des théories fort analogues à celles que François de Sales devait présenter si habilement. Il ne s'en accommodait point. Aux théories, il opposait des faits. L'expérience aidée du bon sens lui tenait lieu de philosophie. Ne faisons pas « les philosophes en chambre », disait-il. Sa sagesse à lui était de plein air ; elle n'avait rien d'apprêté, rien d'emberlificoté. Résumons sa pensée.

Les docteurs de l'Eglise ont beau dire que les reliques ne sont pas adorées mais qu'elles sont seulement objet d'un « honneur relatif de latrie ». « Ceux qui écrivent », déclare le réformateur, « ne se doi-

(1) *Œuvres*, II, 228. — (2) *Ibid.*, p. 281 s. — (3) *Œuvres*, I, 3. Controverses. —

(4) GUILLOT, *François de Sales et les protestants*, p. 69. — (5) *Œuvres*, II, 49. —

(6) Troisième lettre provinciale. — (7) Deuxième lettre provinciale.

vent pas permettre d'user de tant de figures et de ces façons de parler tant obscures et tant difficiles à entendre. »⁽¹⁾ Que ne prennent-ils pour modèle l'Évangile qui parle « par paroles tant pleines et tant claires ». Les distinctions doctrinales compliquées ne sont qu'un subterfuge diabolique et vain. Farel ne s'y laisse pas prendre. Il sait trop bien à quoi s'en tenir. Depuis son enfance et partout où il a passé dans le vaste monde, il a vu, de ses yeux vu que le culte des reliques est une idolâtrie en même temps qu'un vil marché. Écoutons-le encore nous en donner un exemple :

On trouve tant de clous qu'on fait adorer, comme étant de ceux desquels le corps de Jésus-Christ a été percé, qu'il y en a assez pour ferrer et clouer une grande quantité de charrettes... Et il ne faut pas laisser en arrière celui d'Aix, en Allemagne, qui sert à percer les pièces d'or et d'argent, afin qu'on ne pense que les prêtres d'Allemagne soient sans esprit. Car ce clou donnant grande vertu (comme ils disent) par l'attouchement qui en est fait, à la pièce d'or et d'argent, une partie de la pièce demeure aux prêtres, tellement que jamais clou ni crochet ne servit mieux pour avoir de l'argent. ⁽²⁾

Cette exploitation des reliques fait dire à Farel que « jamais ne fut si grande idolâtrie, ni si sottise, ni tant contre Dieu, que celle de la papisterie » ⁽³⁾.

Quant aux images saintes, on a beau dire qu'elles sont les livres des simples gens qui ne savent pas en lire d'autres. Il ne faut pas donner aux ignorants des livres qui les égarent et qui permettent aux superstitions païennes d'entrer de plain pied dans l'Église. N'a-t-on pas vu une image de la croix prendre la place d'une image d'Isis ? ⁽⁴⁾ Cela, certes, Farel ne l'a pas vu lui-même, mais il a été témoin de si graves abus et il a si bien décelé le caractère superstitieux d'une certaine piété catholique, il a si souvent vu le christianisme perverti par une imagerie de mauvais aloi, qu'il a déclaré la guerre à tout ce qui contribue à la dégénérescence du culte chrétien. Le signe de la croix est un de ces éléments suspects. Malgré toutes les belles explications qu'on en peut faire, ce signe n'est plus qu'une vulgaire pratique de sorcellerie. On est allé jusqu'à en faire une sorte de médecine pour guérir gens et bêtes ; n'est-ce pas profaner l'art médical lui-même, dans lequel Farel voyait déjà l'un des plus beaux dons de Dieu ⁽⁵⁾ ?

Ainsi dans les divers usages que le catholicisme fait de la croix, de

⁽¹⁾ *Du vray usage...*, p. 95. — ⁽²⁾ *Ibid.*, p. 144. — ⁽³⁾ *Ibid.*, p. 146. — ⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 130. — ⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 151.

même que dans des cérémonies comme le baptême et la sainte cène, le réformateur a dénoncé le danger de la dégradation, de la matérialisation. Ce n'est plus de la religion, c'est de la « charmerie ». Cette idée que l'Eglise romaine est retombée au niveau du paganisme antique fut longuement développée par Viret dans un traité paru avant l'ouvrage de Farel et qui porte le titre suivant : *De la source et de la différence et convenance de la vieille et nouvelle idolâtrie, et des vraies et fausses images et reliques ; et du vrai Médiateur*. Si insuffisantes qu'aient pu être sur ce point les notions historiques des réformateurs, leur thèse ne manquait pas de fondement. Qu'on se rappelle les récits des Pères, les miracles opérés par la croix, même entre les mains des Juifs, des Turcs, des Japonais ou de Julien l'Apostat. François de Sales lui-même n'a-t-il pas ravalé parfois la croix au rang d'une sorte de fétiche ?

Comment s'étonner dès lors de la fureur iconoclaste de Farel ? Trop longtemps il s'est laissé séduire et il a vécu dans le « bournier ». Maintenant sa colère éclate. Il se révolte. Il est pris d'une vraie rage de détruire. Le pape n'est qu'un tyran cruel « qui sous le nom et le titre de Jésus, prend et usurpe tout en chrétienté, gâtant et ruinant tout... »⁽¹⁾. L'armée de l'Antéchrist fait un véritable massacre d'âmes. « La prêtraille fait idolâtre le peuple et le dérobe à Dieu par tels services de la croix inventés des hommes. »⁽²⁾ Jusques à quand durera cette captivité papale, bien pire que la captivité de Babylone ? Suffit-il de protester contre les abus et d'attendre que l'Eglise se réforme elle-même ? Non ! le mal est trop profond ; il n'y a plus qu'un remède : l'amputation ! Il faut supprimer tout ce qui n'est pas strictement évangélique. Pour sauver le peuple qui se perd, ôtons tout ce qui est contraire à l'adoration pure de Dieu en esprit et en vérité, et rétablissons le service de Dieu parfait. Qu'arrivera-t-il si l'on ne remédie au plus vite aux désordres de l'Eglise ? On verra beaucoup d'hommes passer de la superstition à l'incrédulité ; confondant le christianisme avec l'Eglise romaine, scandalisés par les erreurs de l'Eglise, ils deviendront les ennemis de toute religion⁽³⁾. Remarquons ici la perspicacité prophétique de Farel : n'a-t-il pas raison de penser que les superstitions de l'Eglise romaine faisaient courir au monde le danger d'une rupture entre l'esprit moderne et la religion chrétienne ?

(1) *Du vray usage...*, p. 154. — (2) *Ibid.*, p. 111. — (3) *Ibid.*, p. 132. « Je ne voudrais pas que personne se débordât, comme j'en ai vu déborder plusieurs qui, à cause des abus commis... ont voulu que tout fût ôté. »

Les réformateurs ont rendu au monde un service inestimable en empêchant ce divorce et en revendiquant, au nom même de l'Évangile, une juste liberté pour l'esprit humain. Calvin, dans une préface à un écrit satirique de Viret, a dit ceci : « En décrivant les superstitions et folies dont le pauvre monde a été embrouillé par ci-devant, il ne se peut faire qu'en parlant de matières si ridicules, on ne s'en rie à pleine bouche »⁽¹⁾. Ce rire à pleine bouche fut salutaire. D'avance il a désarmé le sourire de Voltaire. Il semble d'ailleurs que le rire n'était guère le fait de Farel ni de Calvin. Si parfois Viret riait, Farel ne pouvait que s'indigner. Tout son livre est un violent réquisitoire. Citons encore le mot de la fin : « Chassons toutes charmeries et enchanteries d'eaux, d'huiles, d'images, d'habits, et de tout ce qui n'est point ordonné de Dieu... Et que l'Église soit ornée et parée de Jésus-Christ et de sa parole évangélique et des saints sacrements »⁽²⁾.

Malgré le cliquetis de leurs armes, les deux champions de la Réforme et de la Contre-Réforme alimentent leur vie profonde à la même source. Ils ont fait l'un et l'autre l'expérience d'une régénération spirituelle par la communion avec le Crucifié. Cette expérience, ils l'expriment dans des termes bibliques empruntés spécialement à l'apôtre Paul. Dans le fond de leur être, ils sont chrétiens et se ressemblent comme des frères ; la différence entre eux n'est plus qu'une question de nuance. Dans les textes trop rares de leurs deux ouvrages où ils parlent de leur vie intérieure, Farel met l'accent sur le caractère juridique de la justification par la foi, tandis que François de Sales décrit en termes plus psychologiques la transformation du pécheur à l'image de Jésus-Christ. L'un voit surtout la foi qui saisit le salut, l'autre l'amour qui se l'assimile. A considérer le fond des choses, on s'aperçoit que le conflit ne porte que sur les moyens de culture spirituelle. Le réformateur veut supprimer tout ce qui donne lieu à des abus ; le contre-réformateur veut conserver tout ce qui peut être spiritualisé. Mais avouons qu'il réussit mal dans sa généreuse entreprise.

* * *

Aujourd'hui, nous pouvons considérer avec un certain détachement toute cette polémique sur l'usage de la croix. Les protestants n'éprouvent plus que de la vénération en présence de l'emblème de

(1) VUILLEUMIER, I, 530. — (2) *Du vray usage...*, p. 156 s.

la croix. Quand il leur apparaît au détour du chemin, ils n'ont nulle envie de l'abattre. Ils aiment à le voir se dresser dans le pâturage fleuri ou sur l'abrupt rocher des Alpes. Cette croix leur donne de saintes émotions ; ils l'introduisent dans leurs temples et la hissent sur leurs clochers. Et pourtant nous comprenons la fureur révolutionnaire de Farel et nous croyons qu'elle était nécessaire de son temps pour réagir efficacement au sein de l'Eglise contre la superstition du moyen âge. D'autre part nous observons avec sympathie les efforts du contre-réformateur pour donner un sens chrétien à tous les usages catholiques. Nous les comprenons l'un et l'autre. Nous les unissons dans un même respect, bien que l'âpreté de leur discussion nous afflige et que certaines petites choses nous humilient. Peut-être serait-on tenté actuellement d'être plus indulgent pour François de Sales que pour Farel. Volontiers, on ne verrait dans le réformateur qu'un brutal démolisseur et dans son antagoniste qu'un admirable écrivain. Soyons équitables.

Si nous voulons formuler un jugement sur les procédés employés de part et d'autre dans cette lutte du seizième siècle, nous ne saurions en trouver de plus autorisé, de mieux calqué sur les faits, que celui de Henri Vuilleumier.

Quelle qu'ait pu être la piété personnelle de François de Sales et la sincérité de son zèle missionnaire, et quelque réserve que l'on puisse avoir à faire d'autre part au sujet de la véhémence d'un Farel ou du fréquent emploi par Viret de la mordante satire comme moyen de propagande anti-romaine, au point de vue moral l'hésitation n'est guère possible (quant à leur valeur respective). Eblouir les sens et l'imagination, faire vibrer la corde de l'intérêt matériel, tendre des pièges à la raison en donnant le change sur le sens et la portée des divergences doctrinales, cette méthode-là n'a pas été celle des réformateurs. Leur prédication n'était pas faite pour jeter de la poudre aux yeux. En semant autour d'eux la vérité telle qu'ils l'avaient trouvée dans la Parole de Dieu et expérimentée dans leur vie personnelle, c'est au cœur et à la conscience de leurs auditeurs qu'ils s'adressaient pour agir sur leur intelligence et sur leur volonté. Et cela ils l'ont fait, non pas par manière de parler, mais en réalité et, en mainte occasion, au péril de leurs jours et, qui plus est, au risque de déplaire au pouvoir civil qui les patronnait. Les protagonistes catholiques, eux, n'ont jamais été ni contrecarrés ni désavoués par leur seigneur et maître laïque, et ils n'ont guère eu de dangers vraiment sérieux à affronter, au milieu des inoffensives et plutôt timides populations du Chablais. (1)

Farel fut dans la chrétienté comme une flamme purificatrice.

(1) VUILLEUMIER, II, 45.

Possédé d'une dévorante vocation, il suscitait les vocations. N'est-ce pas lui qui donna Viret au Pays de Vaud et Calvin à Genève ? Il est émouvant de le voir sans cesse à l'affût d'hommes capables de servir la cause de Dieu, et quand il croit les avoir découverts, comme il les sollicite, comme il les presse ! La flamme de l'apostolat lui a fait une âme très pure, très désintéressée. Rien en lui de mesquin. Ce n'est pas lui qui va se tourner contre ses frères d'armes pour des bagatelles dogmatiques ; il a l'esprit large et la main largement tendue. Il recherche toujours l'union en vue de l'œuvre de Christ. Aussi quelle force dans ses amitiés, scellées par la lutte ; là, son cœur, cuirassé au dehors, apparaît sous un jour inattendu : très humble et très bon. Pas de vaine assurance en lui-même. Il réclame les conseils, les critiques, les réprimandes ; il les accepte avec reconnaissance. « Reprends, commande, ordonne », écrit-il à l'illustre Zwingli⁽¹⁾. Et de son jeune et brillant ami Calvin il accepte des observations sur son style obscur, sa composition défectueuse, et sur son humeur trop peu modérée qui lui fait perdre des sympathies et des appuis précieux. « Tu sais mon amitié, ma vénération pour toi », a soin d'ajouter Calvin⁽²⁾. Dans les lettres où il ne polémise pas, Farel manifeste une ardente piété. Et quels accents pathétiques quand il intercède pour les chrétiens de Metz sous la croix de la persécution : « Le cri du sang de tes serviteurs, Seigneur Jésus, n'est-il point parvenu à tes oreilles ? Et nous, Seigneur, qui ne voyons que sang par toute la terre, que corps jetés par les caves, et que feu et fumée par tout l'air, meurtre de tes serviteurs : pour toute vengeance ne demandons autre chose, sinon que ta parole ait lieu, et que Satan soit confondu »⁽³⁾. Le portrait authentique de Farel, il faut le demander à Théodore de Bèze : « Ce personnage, outre la piété, érudition, vie innocente et singulière modestie qui reluisaient en lui, était doué d'une constance héroïque, d'un vif esprit, et parlait de telle véhémence qu'il semblait tonner au lieu de parler articulément : priant Dieu de tel zèle qu'il ravissait et élevait au ciel ceux qui l'écoutaient... et se montrant toujours de même courage en sa vieillesse »⁽⁴⁾. Consumé par le feu sacré, ce n'est qu'à soixante-neuf ans qu'il songea à se marier, à l'étonnement, au scandale de ses amis. Ce qui ne l'empêcha

(1) HERMINJARD, II, 20 : lettre à Zwingli du 9 juin 1527. — (2) Jules BONNET, *Récits du seizième siècle*, Paris 1875, p. 148 s. — (3) *Du vray usage...*, p. 280 (*Forme d'oraison*). — (4) Citation empruntée à l'ouvrage *La Réformation dans le Jura bernois*, p. 153, publié à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation bernoise, Berne 1928.

pas, jusqu'à son dernier souffle, d'être à la brèche, risquant sa vie, portant partout son flambeau et « le glaive de la Parole », jusqu'au jour où, âgé de soixante-seize ans, il tomba, brisé d'un coup. Farel fut un apôtre splendide. Frank Puaux a dit de lui : « Il savait mieux tenir le marteau qui démolit que la truelle qui édifie ; mais tel qu'il était, il fut l'ouvrier providentiel du moment ».

Peut-être le protestantisme romand, fortement marqué par cette puissante personnalité, est-il resté trop longtemps crispé dans une attitude négative et critique. Peut-être a-t-il manqué d'imagination pour construire sur le terrain déblayé par les réformateurs. Un vaste champ s'offre à son effort créateur. Il a accompli déjà des œuvres sociales grandes et nombreuses, mais quelles conquêtes à faire encore dans le domaine de l'art religieux, de la liturgie, de la pensée, de l'organisation ecclésiastique ! Souhaitons qu'il prenne plus librement son essor, sans jamais renier ses origines glorieuses. Qu'il garde fidèlement la mémoire de son premier réformateur et que, bientôt, mettant à profit les trésors de l'érudition moderne, il élève à Farel le grand monument littéraire qui fait encore défaut. Ce sera la tâche particulière de l'Eglise de Neuchâtel. (1)

Nous ne refuserons pas non plus nos hommages à François de Sales. A vrai dire, il n'en a guère besoin, car son Eglise a salué en lui l'une de ses gloires les plus pures. Elle le fête chaque année le 29 janvier. En le canonisant et en le proclamant Docteur de l'Eglise, elle lui a accordé les honneurs suprêmes. Le concile du Vatican, en formulant le dogme de l'infaillibilité du pape, n'a fait que suivre l'enseignement de l'illustre Docteur. C'est François de Sales qui a achevé l'édifice de l'Eglise romaine. Récemment encore, en 1923, l'encyclique *Rerum omnium* l'a donné comme patron aux écrivains catholiques, pour son exemple de « fermeté unie à l'esprit de mesure et de charité ». Sa renommée littéraire ne fait que grandir. Depuis bientôt quarante ans, les religieuses de la Visitation d'Annecy lui élèvent un magnifique monument en publiant une édition complète, presque terminée, de ses œuvres. On ne se lasse pas d'écrire sur lui des livres. Les plus grands historiens du sentiment religieux en France, Sainte-Beuve au siècle dernier, et de nos jours Strowski et Henri Bremond, lui ont fait la place à laquelle il a droit : la première au seuil du XVII^e siècle.

(1) Au moment où nous publions cette étude, nous avons la joie d'annoncer que ce monument d'érudition, que nous appelions de nos vœux, vient de paraître à l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation neuchâteloise, sous ce titre : *Guillaume Farel, 1489-1565*. Cet ouvrage répond entièrement à notre attente.

C'est lui, dit Strowski, « l'homme qui propagea, dans la France entière, le sentiment religieux, lui donna une nature et une définition particulière, et forma ainsi, pour un siècle, l'âme de la France »⁽¹⁾.

Certes, il ne faudrait pas juger de la valeur de ce grand catholique seulement d'après la *Défense de l'Etendard de la Croix*. Ce livre trahit les éléments les plus faibles de sa foi. De même que toute l'œuvre du Chablais, ce n'est que le « portail » de sa carrière. L'achèvement de la conversion du Chablais et la déconvenue de l'Escalade en 1602, ainsi qu'un voyage à Paris qui le mit à cette époque en contact avec la grande vague mystique qui, venant d'Espagne, soulevait alors la France catholique, ces divers événements marquent un tournant décisif dans sa carrière. Pris par les devoirs de sa charge d'évêque, et entraîné de plus en plus vers le haut mysticisme sous l'influence de M^{me} de Chantal, il en vint à penser qu'il était vain d'attaquer de front les ennemis de son Eglise. « Celui qui prêche avec amour », disait-il alors, « prêche assez contre les hérétiques. » Un jour même, il regretta discrètement le ton de ses écrits polémiques : « le ton de la guerre n'est pas celui de la paix », lisons-nous dans la préface au *Traité de l'amour de Dieu*. Ayant appris qu'un libraire s'était permis, sans autorisation, de faire de son livre une nouvelle édition sous un titre trop prétentieux, il exprima son mécontentement : « S'il m'eût averti, je lui eusse rendu ce livret mille fois plus vendable, par la correction et amendement que j'y eusse fait »⁽²⁾.

François de Sales avait donc changé. Le missionnaire du Chablais était devenu l'apôtre de la charité ; dès lors sa personnalité s'épanouissait merveilleusement. D'une absolue fidélité au Dieu d'amour et de sainteté, il devint pour d'innombrables âmes une source de consolation et de force, un directeur avisé et tendrement affectueux. C'est alors que parut son *Introduction à la vie dévote*, dont l'abbé Henri Bremond a pu dire, avec toute l'autorité d'historien qu'il faut lui reconnaître : « La publication de ce livre est une date mémorable dans l'histoire de la pensée et de la vie chrétiennes... Œuvre unique et d'une importance capitale »⁽³⁾. Mais, dans le développement de François de Sales lui-même, ce chef-d'œuvre n'est qu'une étape. Le *Traité de l'amour de Dieu* en marque une autre, moins accessible au commun des mortels ; là, il s'abandonne au vertigineux mysticisme de sainte Thérèse, dans la plus suave des communions avec son amie

(1) STROWSKI, *Saint François de Sales*, 2^e éd., p. 43. — (2) *Œuvres*, XVI, 9 : lettre à M. des Hayes, du 20 mai 1613. — (3) HENRI BREMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, t. I, *L'humanisme dévot*, p. 69.

spirituelle Jeanne de Chantal et avec ses chères filles de la Visitation ; les puissances affectives, comprimées par l'ascétisme catholique, s'épanouissent librement et produisent des fleurs au parfum troublant⁽¹⁾. On éprouve un certain malaise à voir la tournure que prend la dévotion de François de Sales à cette époque de sa vie. Le Crucifié devient pour lui l'objet d'une adoration étrange. M^{me} de Chantal, sur le conseil de son directeur, se retirait chaque jour dans une des plaies de Jésus : « Le dimanche, raconte la Mère Chaugy, elle se retirait dans la plaie du côté ; le lundi, dans celle du pied gauche ; le mardi, dans celle du pied droit » ; et ainsi de suite jusqu'au samedi où elle rentrait dans la plaie du côté « pour finir la semaine par où elle l'avait commencée »⁽²⁾. Cette religion-là ne nous paraît plus être un bon usage de la croix. Elle fait prévoir les aberrations mystico-charnelles du culte du Sacré-Cœur.

Mais entre le mysticisme exalté du *Traité de l'amour de Dieu* et le magisme naïf de la *Défense de l'Etendard de la Croix*, il y a l'*Introduction à la vie dévote*. Qu'est-ce qui explique le succès vraiment prodigieux de cet ouvrage ? N'est-ce pas le fait qu'il est, quoique catholique, chrétien avant tout, et en même temps d'une extraordinaire pénétration psychologique, qu'il ramène la religion dans la vie quotidienne et qu'il en fait le levier de la morale quotidienne ?⁽³⁾ Tandis que le réveil mystique inspiré par sainte Thérèse entraînait les âmes vers le cloître et vers les plus dangereuses expériences psychiques, François de Sales, avant de se laisser emporter à son tour sur les hauteurs du Carmel, enseignait ici pour la première fois le secret d'unir la piété et la vie, d'équilibrer la nature et la grâce, de réaliser la sainteté dans le monde et dans les diverses conditions sociales. La contemplation du Crucifié est la source par excellence de la régénération du cœur et de la vie sainte ; plus de superstition vaine, point encore de sentimentalisme morbide. C'est le langage des apôtres transcrit à l'usage du siècle de Louis XIV. C'est l'éternel message de la Bible. C'est l'usage vrai de la croix⁽⁴⁾.

Or qui donc conduisit François de Sales sur ces voies, nouvelles pour son siècle, où les foules allaient le suivre ? Qui ? Ses adversaires, les hérétiques. Oh ! je sais bien que pour l'abbé Journet — qui a fait

(1) Voir Revue de théol. et de phil., n° 68, juillet-sept. 1928, p. 175 ss. ou ma brochure *Saint François de Sales, étude de psychologie*, p. 51 (Comptoir de librairie protestante, La Chaux-de-Fonds). — (2) *Mémoires de la Mère de Chaugy* p. 75, Paris 1893. — (3) STROWSKI, *op. cit.*, 1^e éd., p. 60. — (4) Voyez en particulier *Introduction à la vie dévote*, chap. XX, 1^e partie.

du protestantisme suisse une caricature assez drôle, assaisonnée d'un verbalisme dogmatique sonore — les protestants sont incapables de faire la synthèse entre la religion et la vie, d'unir personnalité et société, liberté et autorité...⁽¹⁾ Mais M. Journet affirme exactement le contraire de la vérité historique. Strowski⁽²⁾, tout catholique qu'il soit, l'a reconnu ; cette union de la morale et du sentiment religieux, de la vie civile et de la piété, François de Sales en a trouvé l'exemple chez les protestants. Ce n'est pas en vain qu'il s'est mesuré avec les calvinistes et leur forte culture biblique⁽³⁾. Ils ne s'y trompaient pas ceux qui lui reprochaient de ne pas parler à la papiste... Quoique fils très soumis de l'Eglise romaine, il a beaucoup appris des excommuniés. Il avait demandé au pape l'autorisation de lire leur livres pour les combattre⁽⁴⁾. Nous connaissons la liste des soixante-trois ouvrages hérétiques qu'il gardait chez lui, par licence de la Congrégation de l'Inquisition⁽⁵⁾. On y voit revenir les noms de Calvin, de Viret, de Bèze. Celui de Farel n'y figure pas. Il est permis de dire néanmoins que de Farel à François de Sales il y a un lien invisible, une mystérieuse communication. Farel, proscrit de sa patrie, y est tout de même rentré pour lui apporter un souffle de réformation, et c'est François de Sales qui l'y a ramené, par l'*Introduction à la vie dévote*. En eux, nous saluons deux grands serviteurs de Dieu. Ceux qui se combattent loyalement s'entr'aident parfois sans le savoir.

Comme les hommes du seizième siècle, nous combattons aujourd'hui pour nos idées. Il le faut. Car les idées mènent le monde. Nous croyons à la valeur du protestantisme et nous le défendrons. Nous aimons l'éducation protestante, la piété protestante, la méthode protestante, et nous savons pourquoi. Nos luttes ne seront pas vaines, si nous ne sommes pas trop indignes de Celui qui disait : « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres ».

On a dit que le monde appartiendra en définitive à celui qui l'aimera le plus. Il ne sera donc ni à Farel ni à François de Sales, mais au Crucifié.

Victor BARONI.

(1) Charles JOURNET, *L'esprit du protestantisme en Suisse*, Paris 1925 ; voir en particulier p. 191. — (2) *Saint François de Sales*, 1^e éd. 1897, p. 60. Cf. 2^e éd. 1928, p. 216-226. — (3) Voyez dans VUILLEUMIER, I, 158, 179, comment les catholiques furent poussés par la Réforme à l'étude de la Bible. — (4) *Œuvres*, XII, 448 : lettre à Sa Sainteté Clément VIII, de Rome, janvier 1599. — (5) *Œuvres*, II, 425.